



Marché public de services

CADRE DE REPONSE TECHNIQUE ET FINANCIER

Objet de la consultation :

Prestations de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le transfert des collections de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts préalables aux travaux de rénovation du Palais des études.

N° d'identification de la consultation : 2026.009

PRESENTATION DU DOCUMENT

Le présent cadre de réponse technique et financier est composé de deux parties :

1. Des questions portant sur l'ensemble de l'exécution de l'accord-cadre, destinées à évaluer la compréhension du besoin par le candidat, et sa capacité à porter l'ensemble des prestations objets de l'accord-cadre, sur toute sa durée, en garantissant une cohérence dans la prise en compte des besoins et dans l'articulation des différentes phases de réalisation.
2. Deux scénarii d'intervention destinés à évaluer les capacités du candidat à mobiliser les compétences techniques et organisationnelles attendues sur des prestations précises. Les estimations financières demandées aux candidats pour la mise en œuvre de ces scénarios tiennent également lieu de détail quantitatif estimatif (DQE) et à ce titre **seront l'objet du jugement de la valeur économique de l'offre.**

PARTIE 1

IMPORTANT :

Pour cette partie, le cadre de réponse technique sera rendu contractuel. À ce titre, les informations mentionnées dans ce document engagent contractuellement le titulaire quant au respect des modalités d'exécution et des moyens mis en œuvre pour l'exécution de ses prestations.

Les renseignements indiqués dans le cadre de réponse technique doivent être liés directement à l'objet de l'accord-cadre en répondant précisément aux différents points demandés et ne doivent en conséquence ne pas être une simple énumération de l'organisation des moyens généraux de l'entreprise.

Il est demandé aux candidats de produire un mémoire technique dans lequel ils doivent notamment détailler leurs réponses aux questions suivantes :

1. Le candidat détaillera son approche méthodologique pour répondre à l'ensemble des prestations susceptibles d'être demandées durant l'exécution de l'accord-cadre, notamment sur le plan du suivi global du projet et de la cohérence des moyens mis en œuvre. Il explicitera sa compréhension du contexte et indiquera en quoi son offre répond aux besoins spécifiques de ce dernier.
2. Le candidat indiquera ses précédentes expériences sur des opérations similaires.
3. Le candidat indiquera les moyens humains qu'il s'engage à mettre en œuvre sur la totalité de l'accord-cadre, en termes de qualification et de capacité de mobilisation (contraintes de disponibilité notamment).

PARTIE 2

SCENARII D'INTERVENTION VALANT CADRE DE REPONSE TECHNIQUE ET FINANCIER

SCENARIO 1 : ASSISTANCE POUR LA PREPARATION DE CHANTIERS DE COLLECTIONS PREALABLES A UN TRANSFERT DANS UNE RESERVE TEMPORAIRE

I. CORPUS OBJETS DE LA PRESTATION

A. DESSINS D'ARCHITECTURE

1. Périmètre de la collection

L'École conserve une importante collection de dessins d'architecture. Ce fonds est lié à l'enseignement de cette discipline à l'Académie royale d'architecture puis à l'École des Beaux-Arts et il couvre donc une période allant du milieu du XVIII^e siècle jusqu'en 1968. Cet ensemble est constitué des dessins primés dans le cadre des concours qui fondaient la pédagogie et rythmaient la scolarité (prix de Rome, concours mensuels, prix divers). Il comprend aussi quelques autres types de travaux (envois de Rome, diplômes).

Cette partie de la collection pose des questions très spécifiques, notamment liées au format des dessins, qui obligent à l'envisager de manière spécifique. Composée en grande partie de dessins de moyens et grands formats, conservés soit en feuille, soit en album, soit pour la majorité roulés, elle comprend aussi de très grands formats voire des dessins hors formats (le plus grand : 5x8m), presque tous roulés. Elle offre en outre des niveaux de conditionnement inégaux avec une part notable de dessins non conditionnés ou de conditionnements obsolètes ou inadaptés.

La collection a par le passé souvent été évaluée à 45 000 dessins, mais ce chiffre ne semble pas tout à fait fiable. Dans le logiciel de gestion Micromusée, un peu plus de 11 000 notices correspondent aux dessins scolaires d'architecture. Néanmoins, certaines notices correspondent à plusieurs dessins. Par ailleurs, cette partie de la collection n'est pas entièrement inventoriée et saisie dans la base. De ce fait, on évalue aujourd'hui les dessins scolaires d'architecture à 20 000 items environ.

L'état général du fonds est moyen, souvent mauvais, voire alarmant, compte tenu des conditions environnementales peu ou pas contrôlées dans les espaces de réserves,

des traces liées à un usage scolaire, mais aussi de modes de stockage et/ou de conditionnement inadaptés.

Une étude en conservation préventive en vue de l'organisation d'un chantier de collection sur ce fonds et de la préparation de son déménagement a été réalisée début 2025. Elle a notamment établi deux options selon le niveau d'intervention du chantier, et servira d'appui à la prestation.

2. Description des lieux de conservation

La collection est actuellement répartie dans quatre espaces distincts du Palais des études. Certains groupes sont conservés ensemble (les dessins pour les prix de Rome d'architecture et les envois de Rome sont regroupés par exemple), mais d'autres sont dispersés (les concours d'esquisse ; le prix Rougevin etc.).

- **Salle des copies** (dessins de moyen et grands formats roulés et en recueil)



- **Chambre forte** (dessins de petit format, en recueil ou dans des pochettes ou boîtes de conservation)



- **Salle dite « bureau ouest »** (dessins de petit et moyen format dans des meubles à plans)



- **Attique** (dessins de moyen et grands formats, en feuille ou roulés dans des boîtes ou des armoires)



3. Lieux potentiels pour le chantier de collections

D'un point de vue organisationnel, il semble préférable de réaliser le chantier dans un lieu unique, avec des espaces modulables selon les lots à traiter et les interventions à mener. L'étude en conservation préventive a fait une proposition dans ce domaine qu'il conviendra de reconsidérer.

B. MEDAILLES, MEDAILLONS, MONNAIES ET PLAQUETTES

1. Périmètre de la collection

L'École conserve une importante collection de médailles, médaillons, monnaies, plaquettes et petits moules. Le volume de cet ensemble a donné lieu à des estimations très diverses : le projet scientifique et culturel élaboré en 2017 pour l'obtention de l'appellation « musée de France » indique un chiffre de 13 000 médailles tandis que le plan de récolement décennal réalisé en 2019 estime que leur nombre est de 27 000 items. Cette collection est intimement liée à l'enseignement de l'art de la médaille, officialisé en 1804 avec la création du prix de Rome de gravure sur médaille puis en 1863 avec l'ouverture d'un atelier consacré spécifiquement à cette technique. Leur provenance est majoritairement liée à des dons, provenant d'importants collectionneurs spécialisés dans ce domaine. L'estimation faite lors de la préparation du déménagement des collections dans la réserve extérieure de Saint-Denis en 2024-2025 permet aujourd'hui de penser que leur nombre s'élève à 17 000.

L'état général du fonds est très variable. Une grande partie est composée de moulages, remarquables par leur finesse reposant sur le recours à la technique du moulage souffré, qui sont aujourd'hui très mal inventoriés. Cet ensemble a été reconditionné préalablement à son déménagement en 2026 dans la réserve extérieure, où se trouvent aujourd'hui environ 13 000 pièces de cette collection.

La prestation portera donc sur les pièces restées dans les réserves de Saint-Germain-des-Près qui sont, sauf exception, des originaux (environ 4000 pièces). Il reste encore dans ces réserves des reproductions de médailles qui n'ont pas été transférées à Saint-Denis afin de préserver leur éventuel lien organique avec les pièces originales. Les œuvres considérées comme les plus précieuses, notamment les médailles de la Renaissance italienne ou les médaillons de David d'Angers, ont été très précisément inventoriées : plus de 1350 items se trouvent inventoriés à la pièce dans la base de données des collections. Cependant, le récolement d'un ensemble de 210 médailles réalisé en 2023 a révélé qu'il subsistait des problèmes d'identification, de marquage, de localisation et que leur conditionnement était la plupart du temps insatisfaisant, voire très insatisfaisant. Les mauvaises modalités de conservation qui concernent l'ensemble de ce corpus sont néanmoins encore plus marquées pour certaines parties, notamment le millier de monnaies anciennes, non inventorié, dont certaines sont très empoussiérées et oxydées.

Aucune étude d'ensemble sur ce fonds, qu'elle soit d'ordre de la conservation préventive ou de l'analyse scientifique, n'a été entreprise sur ce fonds.

2. Description des lieux de conservation

La collection est actuellement répartie dans deux espaces distincts du Palais des études.

- **Salle des copies**

La collection se trouve répartie dans cette pièce entre trois médailliers. Le médaillier en bois au décor de bronze comprend les médailles les plus précieuses, qui ont fait l'objet d'un récolement en 2023.



Le second médaillier en bois comprend majoritairement des médailles en vrac, ainsi que des moulages.





Le troisième médaillier est un meuble à tiroir métallique plus récent. Il comporte des reproductions en vrac ainsi que des médaillons dont le conditionnement et l'état sont un peu plus satisfaisants.



- **Attique**

Dans cet espace se trouvent deux médailliers qui contiennent des médailles (la plupart du temps des originaux) provenant de la collection Jacques Edouard Gatteaux.



3. Lieux potentiels pour le chantier de collections

Les collections se trouvant réparties en deux espaces, il conviendra de considérer s'il convient de les rassembler dans un unique espace pour favoriser la dynamique du chantier de collections.

II. PRESTATIONS A REALISER

A. Préconisations pour les chantiers de collections

Ces préconisations doivent comprendre :

- la définition des opérations à mener en ce qui concerne la documentation des collections au sens large (niveau de description, modalités de localisation, modalités de saisie informatique éventuelle prise de vue, articulation avec le récolement) ;
- la définition des opérations de conservation préventive (interventions d'urgence et reconditionnement) ;
- une proposition de calendrier articulant ces opérations ;

- la définition et l'organisation des espaces pour mener ces deux chantiers de collections simultanément ;

- la définition des ressources humaines nécessaires (régie, documentalistes, photographes) ;

- la définition des fournitures et de l'équipement indispensables ;

- la prise en compte de la continuité d'accès à cette collection (consultation, prêts, prise de vue) lors du chantier de collections et du déménagement.

B. Prestations de conseils sur les modalités de transfert de ces collections

Les Beaux-Arts de Paris souhaitent également, afin de préparer le déménagement de ces collections, bénéficier de conseils :

- relatifs aux emballages et préconisations de manutention (meublier spécifique de transfert...) ;

- relatifs à l'optimisation des modalités de documentation informatisée pour la préparation et le suivi du transfert : données à collecter, format des données, modalités de saisie.

III. REPONSES ATTENDUES DES CANDIDATS

1. Description détaillée des modalités organisationnelles de réalisation de la prestation : méthodologie, organisation de la prestation, modalités de suivi de projet, planning prévisionnel, description du document final rendu.

2. Description détaillée des moyens humains mis à disposition pour la réalisation de la prestation : niveau de qualification et d'expérience des intervenants, répartition des journées/homme par qualification.

3. Prix en € HT. Le candidat doit préciser poste par poste le prix de chaque prestation et le prix total en € HT.

Pour chacun des postes, le prix renseigné doit correspondre au prix renseigné dans le BPU

SCENARIO 2 : AMENAGEMENT D'UNE RESERVE EXTERIEURE

I. OBJET DE LA PRESTATION

L'objectif de la prestation est d'assister les Beaux-Arts de Paris dans la programmation de l'aménagement d'une réserve temporaire, destinée à accueillir les collections actuellement conservées à Saint-Germain-des-Prés pendant les travaux de rénovation du Palais des études.

A. Volume estimatif des collections à transférer

Le volume des collections à transférer est estimé à environ 192 000 œuvres, dont la répartition typologique peut être estimée de la manière suivante :

- 3 500 monnaies et médailles ;
- 500 œuvres en trois dimensions (sculptures, moulages, pierres lithographiques, fragments archéologiques, moules) ;
- 500 peintures ;
- 30 cadres ;
- 32 000 dessins de maître et d'ornements ;
- 20 000 dessins d'architecture ;
- 61 000 estampes en feuilles ;
- 51 000 photographies ;
- 300 pièces de mobilier, objets d'art, éléments décoratifs ;
- 21 000 ouvrages patrimoniaux imprimés (titres) ;
- 1 500 manuscrits, archives et autres.

B. Réserves actuelles

Les œuvres concernées sont réparties dans de nombreux espaces au sein du Palais des études et dans ses abords :

Au rez-de-chaussée du bâtiment :

- la réserve dite salle des copies ;
- une chambre forte ;
- la réserve située dans le cabinet des dessins et des estampes Jean Bonna ;
- la cour vitrée.

Au premier étage du bâtiment :

- l'aile Sud ;
- la salle dite Masson ;
- la galerie dite Gatteaux ;
- la bibliothèque d'art contemporain (peintures et sculptures uniquement).

Sous les combles qui se trouvent du côté de la façade principale du bâtiment :

- la réserve dénommée « attique ».

Dans les alentours :

- les caves et appentis en lien direct avec le bâtiment.

C. Description de la réserve temporaire à aménager

Ces collections doivent temporairement rejoindre une réserve extérieure dont la localisation et les caractéristiques ne sont pas connues à la date de publication du présent accord-cadre.

Néanmoins, pour les besoins du présent cadre de réponse technique et financier, on estimera les caractéristiques de la réserve de la manière suivante :

- surface au sol 2700 m² comprenant : 2200 m² pour la conservation proprement dite, et 500 m² pour les espaces annexes nécessaires au traitement des collections (consultation, photographie, encadrement, transit...) ;
- hauteur sous plafond : 3m ;
- aucun mobilier présent, réserve vide ;
- réserve avec accès de plain-pied et quai de déchargement ;
- localisation en petite couronne francilienne.

Son aménagement devra prendre en compte l'importance de la poursuite de la consultation, de l'inventaire, de l'étude et de la reproduction photographique au sein de cette réserve.

II. PRESTATIONS ATTENDUES

1. Définition des besoins :

- a. Relevé des éléments de mobilier existant à Saint-Germain-des-Prés susceptibles d'être réutilisés ;
- b. Repérage et relevé des collections à transférer ;
- c. Définition de l'organisation fonctionnelle permettant la continuité des missions du service des collections au sein de la réserve temporaire ;

2. Réalisation des plans d'aménagement des nouveaux espaces à occuper, précisant la nature du mobilier envisagé ;

3. Réalisation d'un plan d'adressage des collections au sein de ces nouveaux espaces ;

4. Rédaction d'un document de programmation de l'ensemble des opérations d'aménagement incluant un descriptif technique et quantitatif du mobilier nécessaire, y compris le mobilier existant, une estimation financière des opérations (fournitures incluses) et un calendrier de déroulement des opérations ;
5. Une prestation de conseil sur la procédure de consultation des entreprises, portant spécifiquement sur la forme du marché (allotissement et décomposition en tranches) et la forme des prix (unitaires ou forfaitaires) ;
6. Une assistance pour l'analyse des offres, sous la forme d'un rapport d'analyse.

III. REPONSES ATTENDUES DES CANDIDATS

1. Description détaillée des modalités organisationnelles de réalisation de la prestation : méthodologie, organisation de la prestation, modalités de suivi de projet, planning prévisionnel, description du document final rendu.

2. Description détaillée des moyens humains mis à disposition pour la réalisation de la prestation : niveau de qualification et d'expérience des intervenants, répartition des journées/homme par qualification.

3. Prix en € HT. Le candidat doit préciser poste par poste le prix de chaque prestation et le prix total en € HT.

Pour chacun des postes, le prix renseigné doit correspondre au prix renseigné dans le BPU